

QUESTIONNAIRE

Enseignants

POUR
REVALORISER
NOS MÉTIERS

Avec le

snes

fsu

Syndicat National
des Enseignants
de Second degré

je me fais
entendre



Les choix budgétaires annoncés, la lettre du président de la République, les annonces du 19 septembre pour la fonction publique sont sans ambiguïté. Ils marquent le choix d'un remodelage en profondeur du système éducatif, une conception de nos métiers et de leur revalorisation sous l'unique entrée du « travailler plus pour gagner plus ». Les règles essentielles de la fonction publique sont remises en cause, dénaturant et affaiblissant ses missions. Nos métiers, nos carrières, nos statuts sont en danger.

Face à ces attaques, le SNES construit l'action dans l'unité.

Il entend rassembler la profession, porter sa parole, la faire valoir publiquement au moment où le comité chargé de travailler sur la revalorisation du métier doit publier un Livre Vert sur la situation des enseignants.

Avec ce questionnaire, le SNES veut alimenter le débat de toute la profession pour une véritable revalorisation de nos métiers dans toutes ses dimensions.

Consacré au métier d'enseignant, il est complété par des questionnaires spécifiques aux CPE, CO-Psy ainsi qu'aux enseignants documentalistes. S'appuyant sur les propositions que le SNES a construites pour le métier, les services, les rémunérations et les carrières, ce questionnaire est un outil pour la mobilisation et la campagne d'opinion à mener pour

faire connaître les réalités de nos métiers et la nécessité d'améliorer, sans les dénaturer, leurs conditions d'exercice et de rémunération.

A

J'enseigne :

- en collège en lycée, dont post bac exclusivement
 ZEP, zone sensible je fais des remplacements

Mon établissement actuel :

- < 200 élèves 200-800 élèves > 800 élèves

Département :

Ma discipline :

Je suis :

- une femme un homme

J'ai :

- < 25 ans 26-40 ans 41-55 ans > 55 ans

Je suis :

- Certifié(e) Agrégé(e) Autres : Retraité(e)
 syndiqué(e) non syndiqué(e)
 Autre syndicat, lequel (facultatif)

J'enseigne depuis :

- < 5 ans 6-10 ans 11-25 ans > 25 ans

suite du questionnaire en page 2 ►►►

**L'UNIVERSITÉ
SYNDICALISTE**

REVALORISER NOS MÉTIERS

DIMINUTION DE L'EMPLOI PUBLIC

- 2003 : - 993
- 2004 : - 4 537
- 2005 : - 7 392
- 2006 : - 5 430
- 2007 : - 15 032
- 2008 : - 22 921

ILS L'ONT DIT :

« Il faut s'entendre sur les missions d'un professeur aujourd'hui... Il faut déduire une typologie des métiers... de manière à asseoir une nouvelle politique de recrutement et de formation initiale, mais aussi à renouveler la réflexion sur les carrières et les rémunérations... Des pistes : ... professeur de collège dans un quartier sensible, professeur de lycée des métiers, professeur de BTS..., formateur, conseiller pédagogique, professeur principal, responsable d'un projet éducatif... »

Rapport DARCOS
mars 2007

14 milliards €

chaque année, c'est le coût des baisses d'impôts et de la détaxation des heures supplémentaires votées cet été. (Rappelons que le budget de l'Éducation nationale est de 59 Md€.)



Comment définiriez-vous le métier d'enseignant aujourd'hui ? (plusieurs réponses possibles)

Le contenu du métier

- Transmettre des connaissances
- Développer la citoyenneté
- Apprendre aux élèves à être autonome
- Un rôle d'éducateur
- Développer leur esprit critique
- Développer leur curiosité

Parmi ces qualificatifs, lesquels vous paraissent les plus adaptés au métier (3 réponses)

- Difficile
- Passionnant
- Enrichissant
- Fatigant
- Dévalorisé
- Manque de moyens
- Interventions hiérarchiques excessives
- Ne se prononce pas

Selon vous, que faut-il faire prioritairement pour améliorer le métier d'enseignant ? (5 réponses maximum)

- réduire les effectifs des classes
- développer le travail en petits groupes d'élèves
- renforcer les équipes de personnels qualifiés (enseignants, CPE, CO-Psy, étudiants-surveillants)
- diminuer le nombre global d'élèves à prendre en charge
- donner plus de moyens matériels aux établissements
- développer les environnements numériques de travail
- développer le travail en équipe
- favoriser le dialogue entre les enseignants, les élèves et les parents
- résorber les emplois précaires
- instaurer des congés de formation continue
- revaloriser les salaires, les carrières
- diminuer la durée du service hebdomadaire
- revoir les rythmes scolaires
- ne se prononce pas

B La charge de travail

Selon les enquêtes réalisées en 2002 (Division de l'Évaluation et de la Prospective-MEN, SNES) les enseignants des lycées et collèges travaillent (cours, préparation, corrections, réunions....) en moyenne de 39 heures à 44 heures par semaine.

Cela reflète-t-il la réalité de votre charge de travail ?

- Bien
- Assez bien
- Pas du tout
- C'est surestimé
- C'est sous-estimé

La charge de travail actuelle vous paraît-elle :

- trop importante
- très importante
- importante mais sans plus
- peu importante

Vous paraît-elle :

- plutôt en augmentation
- plutôt en diminution

C Le service et les évolutions souhaitables

Le ministère souhaite une évolution du métier qui élargisse nos métiers et intègre une partie des missions actuellement assurées par les CO-Psy (entretiens d'orientation...) ou les CPE. Parallèlement, il voudrait abandonner toute référence commune pour différencier les obligations de service et les adapter au « local ».

Au contraire, le SNES défend une conception du service qui tienne compte de la complexité croissante d'un métier pour permettre d'abord un travail approfondi sur les contenus disciplinaires et le renforcement de l'efficacité du travail en classe. C'est le sens de ses revendications pour l'évolution du service.

Le SNES défend le principe d'un service qui reste défini hebdomadairement en heures d'enseignement.

Avec ce principe, êtes-vous :

- d'accord
- plutôt d'accord
- plutôt pas d'accord
- pas d'accord

Le SNES revendique l'abaissement des maxima hebdomadaires de service afin qu'aucun service ne dépasse à terme 15 heures. Êtes-vous :

- d'accord
- plutôt d'accord
- plutôt pas d'accord
- pas d'accord

Selon vous, quelles situations d'exercice devraient être prises en compte prioritairement dans le cadre de l'extension des décharges de service que nous demandons ? (Numérotez vos réponses dans l'ordre croissant de 1 à 5)

- Éducation prioritaire
- Service sur plusieurs établissements
- Autre, précisez :
- Nombre d'élèves et de classes pris en charge
- Missions de remplacement

REVALORISER NOS MÉTIERS

Le SNES veut l'intégration dans le service de l'ensemble des tâches d'enseignement, dont le soutien scolaire et la concertation. Êtes-vous :

- d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord ou plutôt pas d'accord, le soutien scolaire, qui renvoie au travail dans la classe et doit être clairement distingué de l'aide aux devoirs, doit-il être assuré :

- seulement par des enseignants volontaires par d'autres personnels

Quelles sont les dimensions suivantes qui sont, pour vous, des dimensions du travail en équipe ?

- Avec les collègues d'une même discipline OUI NON
- Avec les membres de l'équipe pédagogique d'une même classe OUI NON
- En équipe éducative pluriprofessionnelle OUI NON

Dans votre établissement existe-t-il des réunions de l'équipe pluriprofessionnelle de suivi, enseignants, CPE, CO-Psy, assistant(e) social(e), médecin, infirmier(e) ? OUI NON

Le ministère prône la bivalence (enseigner une autre discipline que la discipline de recrutement) alors que le SNES récuse cette orientation pour maintenir une haute qualification disciplinaire de notre métier. Êtes-vous d'accord avec la position du SNES ?

- d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

D Aménager les services

Pour les débuts de carrière, le SNES demande notamment que la première année d'exercice comporte une demi-décharge de service pour favoriser l'entrée progressive dans le métier et approfondir la formation. Cette revendication vous semble-t-elle pertinente ? OUI NON

Pour les fins de carrière, quels aménagements de service vous semblent indispensables ?

- rétablissement de la Cessation Progressive d'Activité (CPA) aux conditions antérieures (service à mi-temps, 80 % du traitement) OUI NON
- un service allégé devant les élèves et comportant en complément d'autres activités professionnelles (formation, aide aux jeunes enseignants...) OUI NON
- une « seconde carrière » par le changement de métier et l'accès à d'autres emplois dans la fonction publique OUI NON

La formation continue

Doit-elle s'effectuer sur le temps de service : OUI NON Indifférent

Quelle organisation vous paraît la plus souhaitable :

- une durée minimum annuelle de l'ordre d'une semaine ?
 une période plus longue 2 à 3 fois dans la carrière ?

Quelles formes de mobilité professionnelle souhaiteriez-vous en priorité ? De 1 à 4 (1 = priorité)

- changer plus souvent d'établissement
 passer plus facilement de collège en lycée ou vice versa
 changer de métier avec la possibilité de retour à l'enseignement
 accéder aux différentes missions liées à l'enseignement (formateur, TICE...)

E L'évaluation

Pour le SNES, l'inspection doit surtout jouer un rôle d'impulsion pédagogique, d'aide et de conseil ; le rôle du chef d'établissement doit se limiter strictement à l'évaluation dite administrative. Centrée sur ces aspects et sur les conséquences à en tirer pour la formation continue, l'évaluation doit donc être déconnectée de l'avancement et de la carrière. **Êtes vous :**

- d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord, souhaitez-vous un rôle plus important, moins important ou sans changement dans l'évaluation des enseignants ?

- pour l'inspection : plus important moins important sans changement
• pour le chef d'établissement : plus important moins important sans changement

Le SNES est opposé à la mise en place du conseil pédagogique. Nous considérons en effet que le chef d'établissement ne peut en aucun cas s'immiscer dans ce qui relève de la liberté individuelle et collective des enseignants, et qu'il n'est pas non plus souhaitable de constituer une hiérarchie intermédiaire. Êtes-vous :

- d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
 ne se prononce pas

suite du questionnaire en page 4 ►►►

ILS ONT DIT :

« Je veux ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite, de l'implication, de l'expérience, des résultats. Pour que chacun soit incité à faire mieux. Pour que les meilleurs soient incités à rester. C'est sur les heures supplémentaires qui correspondent à une charge supplémentaire que doit porter le plus gros effort... Dans la fonction publique aussi on doit gagner plus quand on travaille plus. »

N. SARKOZY,

Nantes le 19 septembre 2007



Paroles de prof. :

« Deux ou trois heures supp. ? C'est ce qui correspond grosso modo à la perte de pouvoir d'achat de mon salaire depuis 10 ans. Ce que l'on me propose donc pour l'heure c'est travailler plus pour gagner autant ! »

716 millions€

c'est l'économie annuelle que représente le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois pour 2008.

Paroles de prof. :

« Je fais environ 300 km par semaine, 2 heures de route pour 1 heure de cours (tous les 15 jours) ! Je suis en poste le lundi matin et j'y suis aussi le vendredi soir à 17 h. Qui suis-je ?... un TZR ! »



Le saviez-vous ?

Un certifié débute à 125 % du SMIC tandis que son aîné en percevait plus du double en 1981. Le pouvoir d'achat du traitement du 11^e échelon correspond à celui du 9^e il y a 25 ans.

Paroles de prof. :

« Je suis TZR. Il manquait 4 heures de français au lycée, Madame la proviseure me posa la question du remplacement. Ma discipline ? génie mécanique... »



4 100 €
Chiche !

« C'est ce que touche un professeur certifié par mois en fin de carrière. »

Jean-François Coppé,
France Info, France 2,
vendredi 12 janvier

ILS L'ONT DIT :

« Je suis favorable à la bivalence sur la base du volontariat et de la formation initiale. »

Xavier Darcos,
31 août 2007

70 000

c'est le nombre des suppressions d'emplois programmées dans l'Éducation nationale sur l'ensemble du quinquennat

suite du questionnaire ►►►

Si vous n'êtes pas d'accord avec la position du SNES, dans quels domaines, selon vous, le conseil pédagogique devrait-il intervenir ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Organisation pédagogique de l'établissement | <input type="checkbox"/> Organisation du service des enseignants |
| <input type="checkbox"/> Harmonisation des pratiques pédagogiques | <input type="checkbox"/> Évaluation des enseignants |

F Les rémunérations de nos métiers

Le SNES revendique une reconstruction des carrières avec une amélioration urgente des débuts de carrière et une intégration dans une carrière en onze échelons des indices actuels hors-classe. Les missions spécifiques (conseillers tuteurs, formation...) et sujétions particulières (remplacements, éducation prioritaire, DCIO...) doivent donner lieu à décharge de service, à NBI (bonification indiciaire) ou extension de l'ASA (avantage spécifique d'ancienneté).

Partagez-vous ces demandes ?

- | | | | |
|-----------------------------------|--|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> d'accord | <input type="checkbox"/> plutôt d'accord | <input type="checkbox"/> plutôt pas d'accord | <input type="checkbox"/> pas d'accord |
|-----------------------------------|--|--|---------------------------------------|

Si vous n'êtes pas d'accord avec la proposition du SNES, souhaitez-vous comme le propose le gouvernement que votre déroulement de carrière dépende essentiellement des avis des chefs d'établissement ?

- | | | | |
|------------------------------------|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> favorable | <input type="checkbox"/> plutôt favorable | <input type="checkbox"/> peu favorable | <input type="checkbox"/> pas favorable |
|------------------------------------|---|--|--|

Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des mesures de revalorisation et parmi les deux priorités suivantes que défend le SNES, laquelle vous paraît la plus urgente ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> augmentation de nos rémunérations | <input type="checkbox"/> diminution du temps et de la charge de travail |
|--|---|

Pour finir, faites 3 propositions :

JE VEUX

① :

.....

.....

.....

② :

.....

.....

.....

③ :

.....

.....

.....

JE NE VEUX PAS

① :

.....

.....

.....

② :

.....

.....

.....

③ :

.....

.....

.....

À transmettre directement au SNES, avant le 12 novembre - SNES, Questionnaire métier - 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13
Questionnaire disponible en ligne sur www.snes.edu

Dans le cadre de la campagne d'opinion sur nos métiers, le questionnaire joint au *Courrier de S1* est à diffuser dans l'établissement. Outil pour le débat dans les S1, il peut faire aussi l'objet d'une contribution collective dans l'établissement à transmettre au SNES avec tous les questionnaires individuels.